

Communiqué de presse
Marseille, le 6 juin 2019

Un accord régional pour l'emploi des cadres en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) en Provence-Alpes-Côte D'Azur et Prism'emploi PACA s'engagent en faveur de l'emploi des cadres, afin de consolider et sécuriser leurs parcours d'accès à l'emploi et à la qualification. Cet accord reflète une politique volontariste qui souhaite mobiliser les acteurs économiques pour améliorer l'employabilité des cadres.

D'une durée de trois ans, cet accord démontre la volonté des agences d'emploi et de l'APEC de s'engager durablement en faveur de l'emploi des cadres.

DES PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES POUR UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Afin de renforcer les synergies dans leurs interventions en région Provence-Alpes-Côte D'Azur, les parties signataires ont souhaité structurer leur partenariat afin de développer les dynamiques existantes et créer de nouvelles dynamiques de coopération. Cet accord permettra, dans le strict respect des missions et finalités respectives des parties prenantes, de faire jouer la complémentarité de leurs moyens d'action pour une plus grande fluidité du marché de l'emploi des cadres.

Cet accord vise ainsi à :

- Faciliter la mise en relation des cadres et des entreprises en améliorant la transparence du marché de l'emploi des cadres, notamment en diffusant et en donnant accès, dans les meilleures conditions, aux offres d'emploi ;
- Faire bénéficier plus particulièrement aux TPE/PME, des meilleures offres d'accompagnement au recrutement en fonction de leurs moyens et problématiques rencontrées sur les territoires ;
- Anticiper l'évolution des exigences et des caractéristiques du marché de l'emploi des cadres.

A ces fins, l'APEC Provence-Alpes-Côte D'Azur & Corse s'engage à mettre à la disposition des adhérents de Prism'emploi PACA, la possibilité de diffuser gratuitement sur Apec.fr les offres de recrutement qu'ils traitent pour leur propre compte ou le compte d'entreprises clientes.

De son côté, Prism'emploi PACA s'engage notamment à inciter ses adhérents à solliciter le concours de l'Apec en Provence-Alpes-Côte D'Azur & Corse pour des recrutements donnant accès, dès la prise de fonction, au statut de cadre, ainsi qu'à se conformer aux dispositions appliquées par l'Apec en matière de qualité de la communication de recrutement (précision de l'information sur le poste et ses différentes caractéristiques, respect du cadre légal...).

Chiffres clés en Provence-Alpes-Côte D'Azur

- 1 000 agences d'emploi sur le territoire
- Plus de 50 000 salariés intérimaires équivalents temps plein, soit 6,2 % de l'emploi intérimaire en France
- 5 753 recrutements (CDD-CDI pour le compte d'entreprises clientes) ont été réalisés en PACA, soit 5,5 % de l'ensemble de l'activité recrutement
- L'emploi intérimaire est en baisse en avril 2019, par rapport à avril 2018 : -1,2 %

« Instrument de la flexisécurité, le travail temporaire permet aux entreprises de faire face aux chocs conjoncturels, d'adapter leur outil de production au niveau de l'activité, de réaliser des gains de productivité. L'intérim renforce ainsi la réactivité des entreprises et donc leur compétitivité. Notre rôle consiste à mobiliser les agences d'emploi pour aider les cadres à accéder aux offres d'emploi les plus pertinentes », déclare Fabrice GREFFET, Président régional de Prism'emploi PACA.

Le marché des cadres en Provence-Alpes-Côte D'Azur

- Nombre de cadres actifs salariés en Région : 221 530 cadres
- Nombre de cadres actifs salariés en France : 3 608 500 cadres
- 6,14 % des cadres en France
- 17,5 % du taux d'encadrement (salariés du privé)
- 47 265 offres d'emploi Apec dont 23 203 offres Apec diffusées par des entreprises directement en Provence-Alpes-Côte D'Azur en 2018
- 16 070 recrutements (source Panel)

« L'Apec imagine avec ses partenaires régionaux dont Prism'emploi, des solutions originales pour permettre aux entreprises de faire face aux tensions du marché et trouver les compétences dont elles ont besoin. Elle renforce ses actions auprès des publics qui en ont le plus besoin et qui sont des gisements territoriaux de compétences et de talents pour satisfaire les besoins économiques du territoire », témoigne Bruno JONCHIER, Délégué régional Provence-Alpes-Côte D'Azur & Corse de l'APEC.



Contact presse

Godefroy Daubin
06.67.98.27.32
godefroy.daubin@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 8650 agences d'emploi et 27 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

À propos de l'APEC

Acteur du marché de l'emploi des cadres, l'APEC accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel, dans leur démarche d'évolution ou de mobilité, ainsi que les jeunes issus de l'enseignement supérieur pour les aider à préparer et réussir leur insertion professionnelle. Aujourd'hui, plus de 39 000 entreprises et 800 000 cadres et jeunes utilisent les services de l'APEC. Pour remplir ses missions au plus près de ses clients, l'APEC dispose d'un réseau de 46 centres répartis en 12 délégations territoriales placées sous la responsabilité d'un Délégué Régional.